

# Simplification administrative des étudiants

## (SUPDATA)

**RESPONSABLE DU TRAITEMENT** : la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

### **OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES**

#### **Finalités**

Le traitement a pour objet :

- de permettre à une administration (au sens de l'article L. 100-3 du CRPA), saisie d'une démarche administrative d'un étudiant, de s'assurer auprès de nos services que celui-ci dispose bien de la qualité d'étudiant, sur le fondement des dispositions des articles L. 114-8, L. 114-9 et R. 114-9-3 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA (dispositif « Dites-le nous une fois »).
- de simplifier certaines démarches administratives des étudiants ou futurs étudiants qui ne seront plus tenus de fournir un justificatif de leur qualité d'étudiant.
- finalité statistique.

#### **Base légale**

Obligation légale au sens du c) du 1) de l'article 6 du RGPD, Notamment les articles L. 114-8, L. 114-9 et R. 114-9-3 du CRPA

### **DONNEES TRAITÉES**

#### **Catégories de données traitées**

- Données relatives à l'identité et l'identification de l'étudiant :
  - Identifiant national étudiant (INE) ;
  - Nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe ;
- Données relatives à l'inscription :
  - statut de l'inscription (préinscrit ou inscrit)
  - dates de début et de fin d'inscription
  - établissement fréquenté (UAI établissement)
  - lieu d'études (code INSEE commune)
  - régime d'inscription (formation initiale ou continue, en apprentissage ou contrat de professionnalisation)
  - formation suivie (diplôme, cursus, niveau d'étude)
- Données relatives aux personnes habilitées des établissements d'enseignement supérieur chargées de renseigner les données des étudiants dans SUPDATA
  - Données de connexion : UAI de l'établissement, adresse IP, mot de passe
  - Coordonnées : adresse mail
  - Logs de connexion: date et heure de connexion, date de la mise à jour de l'inscription, date et heure de transmission de l'inscription

## Source des données

Le site s'appuie sur les données des systèmes d'informations de gestion de scolarité des établissements d'enseignement du supérieur

## Personnes concernées

- Etudiants inscrits ou pré-inscrits dans un établissement proposant une formation de l'enseignement supérieur
- Personnes habilitées des établissements d'enseignement supérieur chargées de renseigner les données des étudiants dans SUPDATA

## DESTINATAIRES DES DONNEES

### Catégories de destinataires

- Agents habilités du SIES ;
- les personnes habilitées des administrations ayant à traiter des démarches administratives concernant des étudiants, à l'exception de l'INE ;
- les personnes habilitées au sein de l'organisme sous-traitant (Renater)

## DUREE DE CONSERVATION

- Les données sont supprimées à compter de la date de fin d'inscription
- Les données concernant les personnes habilitées sont conservées 1 an

## DROITS DES PERSONNES SUR LES DONNEES LES CONCERNANT

Les personnes concernées peuvent exercer les droits prévus à [l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant ou les faire rectifier. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

### Exercer ses droits

Pour toute autre information ou exercice de vos droits sur les traitements de données personnelles mis en œuvre par le SIES, vous pouvez contacter (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) [statutetudiant@enseignementsup.gouv.fr](mailto:statutetudiant@enseignementsup.gouv.fr).

*NOTA : le droit à l'effacement ne s'applique pas aux traitements d'intérêt public, ainsi que le droit d'opposition pour les traitements à finalité statistique d'intérêt public (articles 17-3-b et 21-6 du [règlement général sur la protection des données](#)).*

### Réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection

des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature. »